



COMMISSION SPORTIVE

compte rendu saison

2007-2008

**COMITE DEPARTEMENTAL
DE TENNIS DE TABLE
DE SAONE ET LOIRE**

Cette saison encore, grâce à notre ami Lucien Chalmandrier, l'utilisation des feuilles de rencontres informatisée qui se généralise de plus en plus m'a facilité la tâche.

Non seulement il n'y a plus d'erreur de transcription des n° de licences, mais en plus il est possible de vérifier la composition d'équipe et éviter ainsi de grossières erreurs. D'autre part, les feuilles envoyées par mail le soir même sont souvent saisies dans la foulée, et bien sûr vérifiées dès réception des originaux.

Pour ceux qui remplissent encore à la main, quelques erreurs subsistent toujours dans la transcription des n° de licences (souvent inversion de chiffres), un peu plus de vigilance serait souhaitable. Une erreur de chiffre ou un chiffre mal fait et c'est un autre nom qui apparaît.

Les feuilles de rencontres sont à peu près arrivées dans les délais. Celles arrivées hors délai étaient postées du mardi (cachet de la poste) Un rappel, le délai du mercredi concerne les feuilles arrivant par la poste et non celles déposées dans ma boîte à lettre. Celles-ci devraient être déposées le dimanche ou le lundi, sinon utiliser la poste. 95% des feuilles arrivent le mardi.

Augmentation des amendes, 357€ soit une augmentation de plus de 50€ par rapport à la saison passée, liée en majorité à des erreurs ou des oublis sur les feuilles de rencontres manuelles.

Cette saison, SPID a bien fonctionné, et aucun brûlage détecté avec le niveau régional, sauf systématiquement les féminines.

Un rappel important sur les certificats médicaux. Avant le début de la seconde phase, faxez ou envoyez par mails ou courrier vos certificats à la ligue; Lors des finales départementales, une joueuse qui jouait l'après-midi n'avait pas son certificat, lequel était dans la poche d'un dirigeant parti arbitrer une rencontre de régionale. Sans le bon sens des juges arbitres présents l'équipe était pénalisée et ne pouvait même pas jouer.

Au cours de ces mêmes finales, il est apparu d'effarantes lacunes en ce qui concerne l'arbitrage. Beaucoup ne marquent pas le 11^{ème} ou dernier point, et la palme revient aux feuilles de parties où de nombreuses reprises il a fallu rappeler l'arbitre pour connaître le vainqueur.

Je rappelle également que l'horaire des rencontres est toujours 18h00, et que les clubs qui désirent pour des raisons de disponibilités de salles ou autres raisons jouer à un autre horaire doivent impérativement aviser la CS par courrier, mail ou téléphone, sans oublier le club visiteur et respecter l'horaire ainsi défini.

Je tiens encore une fois à remercier tous les JA et arbitres, hommes et femmes, qui ont aidé le comité et les clubs organisateurs dans les différentes compétitions en vous rappelant qu'on leur doit le respect car comme votre serviteur, ils sont bénévoles. Je vous souhaite à tous et à toutes de très bonnes vacances.

Le président de la CS

J. Brulé